DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERINE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

DECISION DU MAIRE Nº 2023/47

Nature de l'acte : Domaine et Patrimoine - Autres actes de gestion du domaine privé

RESILIATION CONTRAT DE LOCATION – GARAGE N° 4521 SIS A VALSERHONE 5 RUE CORNEILLE BELLEGARDE SUR VALSERINE AU PROFIT DE MADAME ANNE-SOPHIE PIGOIS

Le Maire de Valserhône,

8

噩

10

.

團

100

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n° 22.104 du 19 juillet 2022 relative aux délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté municipal n° 2020/61 en date du 28 mai 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Françoise DUCRET, maire déléguée,

VU la décision n° 2022/45 en date du 2 mai 2022 entérinant le contrat de location concernant le garage n° 4521 sis à Valserhône 5 rue Corneille Bellegarde sur Valserine, au profit de Madame Anne-Sophie PIGOIS demeurant à Valserhône (Ain) 5 rue Corneille Bellegarde sur Valserine,

VU la demande de Madame Anne-Sophie PIGOIS de résilier le contrat cité ci-dessus au 30 avril 2023,

CONSIDERANT l'accord de la Commune de Valserhône,

DECIDE

Article 1: De résilier le contrat cité ci-dessus au profit de Madame Anne-Sophie PIGOIS au 30 avril 2023.

Article 2: Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance publique du conseil municipal.

<u>Article 3:</u> La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4: Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Trésorier
- notifiée au prestataire

Fait à Valserhône, le 27 avril 2023

Pour Monsieur le Maire, Françoise DUCRET Maire déléguée

Mise en ligne le : 16 juin 2023